



Copie de conservation, en format papier, autorisée par l'ayant droit.
Version électronique disponible sur le serveur Web du Centre de documentation collégiale
(88 pages PDF):
URL = http://www.cdc.qc.ca/pdf/786846_bilan_forum_assistant_des_colleges_PIEA_2007.pdf
Présentation du projet : http://www.cdc.qc.ca/assistant_des_colleges/

Demande de questionnaire aux enseignants

Publié par Participant le 2007/2/8

Bonjour,

Je suis à élaborer le questionnaire au personnel enseignant. J'apprécierais en consulter quelques-uns pour voir la forme et le ton. Alors, j'attends que vous déposiez des outils sur "Partage"

Merci de votre collaboration.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=17



Peut-on évaluer l'équité ou l'équivalence des évaluations?

Publié par Participant le 2007/2/12

Notre PIEA prévoit, au chapitre des responsabilités des enseignants, que les pratiques d'évaluation des apprentissages doivent être équitables et équivalentes. Comment peut-on mesurer que les moyens et les pratiques d'évaluation sont équitables ou équivalents ?

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=18



Re: Peut-on évaluer l'équité ou l'équivalence des évaluations?

Publié par Robert Howe le 2007/2/12

L'équité en évaluation renvoie à la notion de justice et d'impartialité dans la façon d'évaluer les apprentissages et de traiter également chacune des personnes d'un groupe ou d'une catégorie. On pourra dire que les enseignants ont des pratiques équitables s'ils appliquent leur jugement professionnel auprès de tous leurs étudiants avec la même attitude et les mêmes règles ou normes, en suivant les mêmes critères ou standards.

L'équivalence réfère à une égalité de valeur reconnue entre les groupes. On dira que les enseignants ont des pratiques d'évaluation équivalentes lorsque leurs pratiques sont semblables, sans être nécessairement identiques, à celles des autres enseignants ou lorsque les pratiques d'évaluation aboutissent à des résultats qui sont reconnus comme semblables. Généralement, on parle d'équivalence lorsqu'on compare les pratiques de plusieurs enseignants pour un même cours dans une même session. Mais on pourra examiner l'équivalence sur d'autres échelles. Par exemple : l'équivalence entre plusieurs enseignants dans une même discipline, entre plusieurs enseignants et plusieurs sessions, etc.

Ces définitions montrent bien que ces deux qualités ne sont pas absolues. Elles relèvent d'un jugement. On percevra qu'une évaluation est équitable et on percevra qu'elle est équivalente. De plus, on pourra vérifier que les personnes responsables ont pris les moyens appropriés pour favoriser l'équité ou l'équivalence. Il est donc important de réaliser que vous ne pourrez pas mesurer objectivement la présence de l'équité ou de l'équivalence. Puisque ces deux qualités sont relatives et font appel au jugement et à la perception, vous ne pourrez en mesurer la présence qu'indirectement, par la perception qu'en ont les personnes et par les moyens qui sont mis en œuvre pour que ces qualités soient présentes.

L'équité

Pour évaluer l'équité, vous pourriez questionner des étudiants sur leur perception à l'égard de l'équité dans les évaluations. Aussi, vous pourriez les questionner sur certaines pratiques qui favorisent l'équité, si ces pratiques sont prévues dans la PIEA. Par exemple, certaines PIEA contiennent des articles comme celles-ci:

= Les étudiants sont informés à l'avance des dates des évaluations et toute modification au calendrier ou modalités d'évaluation est annoncée à l'avance, par écrit.

= Les critères et barèmes d'évaluation sont connus d'avance par les étudiants.

= Les notes attribuées

.... correspondent aux critères et barèmes;

.... sont significatives pour les étudiants.

= Les étudiants peuvent faire le lien entre les notes attribuées et les critères d'évaluation.

Des articles de cette nature, dans votre PIEA, peuvent vous guider dans les questions à poser à vos étudiants (à un échantillon, bien entendu). Mais une mise en garde s'impose. Dans la formulation des questions que vous adresserez aux étudiants (questionnaires ou entrevues ou focus group), il ne faut pas donner prise à un phénomène possible de règlement de comptes touchant un ou des enseignants en particulier. Vous savez bien que votre processus pourrait ouvrir la porte à une certaine évaluation des enseignants. Votre chantier concerne l'application de la PIEA et non l'évaluation de l'enseignement. Vous aurez possiblement à départager ce qui appartient à l'un et à l'autre et à gérer l'information recueillie, dans la mesure où celle-ci contribuera utilement à répondre à votre devis d'évaluation.

Les enseignants aussi peuvent vous aider à évaluer si votre PIEA est appliquée conformément au texte. Puisque votre PIEA prévoit que les enseignants doivent avoir des pratiques équitables d'évaluation des

apprentissages, vous pourriez les questionner sur les moyens qu'ils se donnent pour favoriser l'équité. Par exemple :

- = Les enseignants ont-ils une formation qui leur permet d'éviter ou de contrôler les biais issus d'influences affectives, cognitives ou sociales (comme l'effet de halo) ?
- = Préparent-ils à l'avance les critères et barèmes d'évaluation? Se préparent-ils un « corrigé » ou des modèles de réponses attendues?
- = Comment attribuent-ils les points sur les divers critères d'évaluation?
- = Avant de les soumettre à leurs étudiants, font-ils valider leurs questionnaires ou consignes de tâches évaluatives par au moins un autre enseignant, afin de vérifier la clarté des énoncés?

L'équivalence

Pour évaluer l'équivalence, vous pourriez questionner les enseignants, soit individuellement, soit en département, sur les moyens qu'ils se donnent pour favoriser que leurs pratiques d'évaluation des apprentissages soient équivalentes. Par exemple, certaines PIEA prévoient que:

- = Pour un cours donné par plus d'un enseignant, l'évaluation finale est la même pour tous les groupes (commune à tous les groupes) ou fait l'objet d'une concertation préalable menant à ce que les évaluations soient semblables et équivalentes.
- = Les évaluations en cours de session sont de nature équivalente et portent sur les mêmes compétences.
- = La correction des réponses des étudiants est équivalente.
- = Le département entraîne les nouveaux enseignants à calibrer leur jugement évaluatif en fonction des standards départementaux.
- = Le département se donne périodiquement l'occasion de comparer les jugements de ses enseignants afin de favoriser l'équivalence du jugement professionnel des enseignants.
- = Le département se donne des standards d'évaluation pour chacun des critères d'évaluation.

Si votre PIEA prévoyait des dispositions semblables, vous pourriez en évaluer la mise en œuvre auprès des départements et des enseignants. À vous de décider de l'échantillonnage, s'il y a lieu, de même que de la période sur laquelle vous évaluerez cette mise en œuvre.

Une autre mise en garde. Les exemples de pratiques que j'ai donnés ci-haut peuvent ne pas correspondre au texte de votre politique. Votre priorité est d'identifier, dans le texte de votre PIEA, les mesures qui sont de nature à favoriser l'équité ou l'équivalence et à évaluer si ces mesures sont appliquées conformément à ce qui est prévu, textuellement, dans votre PIEA. Vous évaluez l'application de votre PIEA telle qu'elle est rédigée par votre collège. Il est possible que certains textes soient difficiles, voire impossible à évaluer, et que vous en arriviez à conclure que des retouches soient souhaitables dans la politique afin d'en favoriser l'évaluation une prochaine fois.

Citation :

Participant a écrit:

Notre PIEA prévoit, au chapitre des responsabilités des enseignants, que les pratiques d'évaluation des apprentissages doivent être équitables et équivalentes. Comment peut-on mesurer que les moyens et les pratiques d'évaluation sont équitables ou équivalents ?

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=19



Re: Peut-on évaluer l'équité ou l'équivalence des évaluations?

Publié par Participant le 2007/2/14

Bonjour,

Je comprends mieux.

Puis-je extrapoler cette vision à cet article de notre politique qui prévoit que les intervenants doivent s'assurer de l'équité, de la cohérence et de la validité des moyens d'évaluation. Faire la démonstration des moyens mise en oeuvre afin de favoriser la cohérence, la validité et l'équité et évaluer la perception des différents intervenants seraient adéquats sans pour autant aller faire l'évaluation des outils d'évaluation directement.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=20



Re: Peut-on évaluer l'équité ou l'équivalence des évaluations?

Publié par Robert Howe le 2007/2/15

Vous avez raison. Si le texte de votre PIEA prévoit que les intervenants, comme vous le dites dans votre question, doivent prendre des moyens pour favoriser la cohérence, la validité et l'équité, vous aurez à vérifier s'ils le font et comment ils le font.

De plus, vous pourrez enrichir votre évaluation en sollicitant la perception des étudiants, des enseignants et de la direction quant à la mise en œuvre de ces moyens.

Rappelons surtout que la Commission s'attend à ce que vous fassiez l'étude de l'exercice des responsabilités quant à la qualité des moyens d'évaluation (équité, cohérence, validité, équivalence). Dans votre question, d'ailleurs, vous référez aux « intervenants ». Cela confirme que la responsabilité est partagée par plusieurs. La Commission vous demande de vérifier si tous les intervenants exercent leurs responsabilités telles qu'elles sont décrites dans le texte de la PIEA.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=21



évaluation d'un aspect que je juge déontologique

Publié par Participant le 2007/2/20

Bonjour,

Un article de notre PIEA stipule que l'enseignant a le devoir de développer et de maintenir sa compétence en évaluation afin d'assurer que ses pratiques sont équitables, valides, cohérentes et signifiantes pour l'élève.

À mon avis, cet article met en lumière un aspect déontologique de l'enseignant, celui de maintenir sa compétence afin d'assurer un service de qualité. Suis-je sur la bonne voie, si je décide de ne pas évaluer cet aspect, en faisant le choix de ne pas faire l'évaluation de la compétence de l'enseignant (à se mettre à jour ou à se développer) mais bien de valider que ses pratiques respectent le cadre de la PIEA. D'autres articles de la PIEA et leurs indicateurs me serviront à mettre en lumière si les pratiques de l'évaluation sont équitables, valides, cohérentes et signifiantes.

Merci.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=22



Constitution d'un corpus d'analyse

Publié par Participant le 2007/2/21

Nous envisageons d'analyser un certain nombre de plans de cours et d'évaluations finales de cours (y compris des épreuves synthèse de programme) afin d'apprécier l'application des articles de la PIEA (et des politiques connexes) qui balisent certains éléments de ces deux documents.

D'abord : pouvons-nous passer outre ? Est-ce une démarche attendue, voire nécessaire, dans le cadre de l'opération à mener pour la Commission ?

(soupir)

Si oui, plusieurs questions restent à résoudre :

- comment constituer le corpus de façon aléatoire,
- comment juger du degré de représentativité,
- comment déterminer la taille du corpus pour que les résultats de l'analyse puissent être généralisés aux pratiques d'ensemble.

Conseils, références, éléments de réponse ou pistes de réflexion complémentaires seront appréciés.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=23



Re: évaluation d'un aspect que je juge déontologique

Publié par Robert Howe le 2007/2/21

Pour vous répondre, je fais l'hypothèse que ce passage de votre PIEA se trouve dans la section touchant les responsabilités des intervenants. Si c'est bien le cas, on a l'impression, en le lisant, qu'il s'agit là d'un v u. Votre collègue annonce que l'enseignant a le devoir de développer et de maintenir sa compétence en évaluation. Cette déclaration relève des postulats de la politique, des valeurs fondamentales sur lesquelles elle repose. Ce «devoir» correspond, entre autres, à un rappel qui est fait aux enseignants, au chapitre des responsabilités de la profession. Ce n'est pas un objectif de la PIEA. Vous ne pourrez donc pas chercher à vérifier s'il est atteint. Ce n'est pas non plus un article dont vous pourriez vouloir vérifier s'il est mis en oeuvre conformément au texte.

De toute façon, évaluer ce « devoir » serait très difficile. D'une part, beaucoup d'enseignants se tiennent à jour par autodidaxie. D'autre part, et vous le pressentez bien dans votre question, vous pourriez être perçue comme voulant faire l'évaluation de la compétence des enseignants en questionnant la mise en oeuvre de ce « devoir ».

Votre PIEA se fonde sur certains postulats, sur certaines valeurs, dont celle-ci. Votre projet d'évaluation de l'application de la PIEA se situe en aval de ces valeurs.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=24



Re: évaluation d'un aspect que je juge déontologique

Publié par Participant le 2007/2/21

merci!

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=25



Re: Peut-on évaluer l'équité ou l'équivalence des évaluations?

Publié par Participant le 2007/2/22

Citation :

Participant a écrit:

Notre PIEA prévoit, au chapitre des responsabilités des enseignants, que les pratiques d'évaluation des apprentissages doivent être équitables et équivalentes. Comment peut-on mesurer que les moyens et les pratiques d'évaluation sont équitables ou équivalents ?

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=26



Re: Constitution d'un corpus d'analyse

Publié par Participant le 2007/2/26

Je me suis posée la même question. Cependant lors des évaluations de programme nous analysons systématiquement tous les plans de cours de même les processus et outils en lien avec l'évaluation des apprentissages. En ce qui me concerne je me contenterai de décrire nos pratiques en matière d'évaluation de programme.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=27



Re: Constitution d'un corpus d'analyse

Publié par Robert Howe le 2007/2/28

Mme

Suite à ma conversation téléphonique avec vous, je vais répondre à votre question en touchant trois dimensions : les attentes de la Commission, le développement institutionnel, les choix méthodologiques.

Les attentes de la Commission.

Que ce soit sous l'angle de la conformité ou sous l'angle de l'efficacité, votre évaluation de l'application de votre PIEA implique que vous preniez les moyens adéquats pour démontrer que votre politique est appliquée conformément au texte et que ses objectifs sont atteints.

Dans la présente opération, la Commission laisse aux collègues une certaine latitude quant aux priorités et à la méthodologie. À cet égard, nous vous référons à un des textes que nous publions sur la question de l'autonomie des collègues. Voir, sous l'onglet TEXTES : « L'autonomie des collègues en matière d'autoévaluation ». Vous y lirez que votre collègue peut faire des choix mais qu'il faut les expliquer. De toute façon, il semble que vous faites déjà un certain choix puisque vous semblez exclure, dans votre projet, l'évaluation d'examen « intra-session » pour vous centrer sur des évaluations finales de cours. Il s'agit donc, pour vous, de choisir une méthodologie qui corresponde au contexte spécifique de votre collègue, en fonction de vos priorités locales et de la culture de votre établissement. Nous savons, par exemple, que certains collègues vont simplement décrire les processus et les outils qu'ils ont mis en œuvre pour favoriser la cohérence des plans de cours et des moyens d'évaluation des apprentissages. D'autres vont impliquer des enseignants des départements qui, eux, vont procéder à ces évaluations de plans de cours et de moyens d'évaluation. Votre choix, ici, semble aller vers un jugement sur la qualité des plans de cours et des moyens d'évaluation finale.

Le développement institutionnel

La Commission vous invite à percevoir l'autoévaluation de l'application de votre PIEA comme une opération de développement institutionnel. La Commission vous guide en balisant le cadre de l'opération. Votre PIEA a été adoptée et acceptée il y a plusieurs années et votre collègue y a vraisemblablement apporté des amendements, depuis. Tel que prévu à votre politique (cette disposition était obligatoire pour tous les collègues), vous devez maintenant procéder à l'évaluation de son application. C'est une démarche institutionnelle (d'où le vocable d'autoévaluation), mais la Commission en fait maintenant une priorité. Selon le contexte spécifique de votre collègue, et si votre PIEA réfère à la qualité des plans cadres et des plans de cours ainsi que des moyens d'évaluation, l'analyse de ces documents peut s'avérer un moyen pertinent pour vérifier que ces objectifs sont atteints.

Dans tous les cas, toutefois, nous vous suggérons de consulter un comité aviseur composé d'enseignants, de préférence désignés par votre commission des études, pour établir la méthodologie qui sera la plus susceptible d'être acceptée par la communauté enseignante. Une telle démarche favorisera la collaboration de votre milieu et pourra faire émerger de belles pistes de développement institutionnel.

Les choix méthodologiques

Je vous invite à étudier le document portant sur la recherche qualitative qui sera publié la semaine prochaine dans la section TEXTES de ce site. Vous y verrez une discussion sur l'analyse documentaire et sur la notion de saturation de l'information.

Quant à l'échantillonnage des plans de cours et d'outils d'évaluation des apprentissages, vous pourriez décider de constituer votre échantillon selon des scénarios à votre choix. Par exemple, vous pourriez décider d'évaluer

un plan de cours sur quatre, choisi au hasard, sur l'ensemble des plans de cours de chaque département. Ou encore, tous les plans de cours d'un échantillon de départements. L'important, dans votre rapport d'autoévaluation, est de décrire votre démarche à la Commission et de la justifier. La Commission n'attend pas de « bonne réponse » à cet égard. Elle cherchera à comprendre votre processus et les motifs de vos choix. Quelques seront vos choix d'échantillons, je vous invite à vous assurer que vos échantillonnages seront aléatoires et anonymes. À cet égard, le comité aviseur auquel je faisais référence ci-haut pourra vous aider à choisir un processus qui serait rassurant pour la communauté.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=28



résultat de l'analyse

Publié par Participant le 2007/3/29

Nous sommes actuellement en phase d'analyse des résultats de la collecte réalisée auprès des responsables de la coordination départementale et de programme.

Dans la perspective où le Collège devra rendre compte de ses analyses dans un rapport, j'aimerais vérifier dans quelle mesure ce rapport devra identifier à quel département ou programme sont reliés les différents constats.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=29



Re: résultat de l'analyse

Publié par Participant le 2007/3/29

Excellente question, d'autant que nous (au Collège de Maisonneuve) avons mis, dans notre cadre méthodologique, que "L'analyse des résultats et leur diffusion protège l'identité des personnes répondantes et des groupes concernés (par exemple, autant que possible, on évitera d'associer des résultats à des départements en particulier ou à des programmes en particulier)." Voilà un sujet que je suivrai attentivement. Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=30



Re: résultat de l'analyse

Publié par Robert Howe le 2007/4/2

Bonjour à vous.

La question de l'identité des répondants et des groupes de répondants (dans votre cas: des départements ou des programmes) , est une question délicate. Les règles de déontologie associées à toute recherche évaluative suggèrent de s'en tenir à l'anonymat concernant les personnes.

Toutefois, votre collègue a intérêt à produire une autoévaluation qui sera transparente et qui aura les qualités d'une reddition de compte franche et honnête, sans complaisance.

Vous avez, ici, des intérêts à deux volets: D'une part, votre évaluation doit dire les choses, simplement, mais de façon transparente, afin que votre rapport soit crédible et respecté et donne lieu à un plan d'action porteur de développement institutionnel. De plus, rappelons-nous que, dans tout collège, les gens "savent" les choses. Les profs se parlent et ceux qui font bien leur travail n'apprécieraient probablement pas qu'un rapport d'évaluation "protège", par des silences, ceux qui ne font pas bien leur travail. Il en va donc de la crédibilité interne de votre processus d'autoévaluation.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=31



Re: résultat de l'analyse

Publié par Participant le 2007/4/2

Selon moi, les règles de confidentialité s'appliquent aux personnes pas aux départements ni aux programmes qui sont des instances au sein d'une institution d'enseignement supérieur. Si la règle de confidentialité s'appliquait aux programmes, on ne pourrait pas faire d'évaluation de "programme". Je dirais même que le fait de pouvoir discriminer les programmes sur certaines questions, notamment dans le domaine de la reconnaissance des acquis, nous amenera à une analyse plus fine. Je serais plus prudent pour les disciplines car certaines disciplines sont orphelines.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=32



Re: résultat de l'analyse

Publié par Robert Howe le 2007/4/2

Le commentaire de David est très juste: il ne faut pas que le principe de la confidentialité ou anonymat s'applique aux départements ou aux programmes. Mais , effectivement, il y a lieu de protéger les personnes, même dans les disciplines, car dans certains cas, on pourrait facilement identifier des enseignants en ne nommant que leur discipline.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=33



Re: Demande de questionnaire aux enseignants

Publié par Participant le 2007/4/19

Je n'ai pas encore construit de questionnaire mais nous avons décidé du format. Il s'agit d'un questionnaire construit à partir d'énoncés où les répondants devront se situer sur des niveaux à l'aide une échelle d'approbation ou d'accord (de 1 à 4). Puisque le critère de conformité prends beaucoup de place, ce genre de questionnaire est tout à fait adéquat.

Il y'aura quelques questions à choix multiples avec plusieurs choix de réponses possibles, notamment pour mesurer la diversité des évaluations.

Nous avons volontairement éliminer les variables sociologiques (âge, scolarité, sexe) pcp non pertinentes mais retenu la variable "programme"

Je dois dire que la liste de vérification (check list) me semble aussi un outil très pertinent pour apprécier la conformité tant pour l'analyse des plans de cours que pour les entrevues.

Bonne chance!

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=34



Ajout des critères de pertinence et d'efficience ?

Publié par Participant le 2007/4/19

En plus des critères d'évaluation énoncés par la Commission d'évaluation, nous avons ajouté, dans notre devis, les critères de pertinence et d'efficience. Qu'en pensez-vous?

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=35



Re: Ajout des critères de pertinence et d'efficience ?

Publié par Robert Howe le 2007/4/19

L'opération consiste à évaluer l'application de votre PIEA. Vous allez l'évaluer du point de vue de la conformité et de l'efficacité. Sur ces critères, les documents de la CEEC sont clairs et aidants.

Quant aux deux critères que vous ajoutez, il va de soi que vous n'aurez pas à évaluer la pertinence d'appliquer la PIEA ou des articles individuels. De même, le critère de l'efficience n'est peut-être pas approprié à l'étude de l'application d'une politique. Mais alors, où trouvera-t-on à justifier ces deux critères additionnels?

Ma réponse se situerait dans le rôle de toute évaluation au niveau institutionnel. De nombreux auteurs recommandent, en effet, de percevoir l'évaluation comme un processus de résolution de problème. Or, l'étude de l'efficacité et de la conformité pourrait peut-être faire émerger des problèmes, soit dans le texte de votre PIEA, soit dans le processus de mise en œuvre ou de supervision de la politique. L'intérêt majeur de cette autoévaluation, c'est de vous placer, comme collègue, en mode de prise de décision lorsque des problèmes émergent. Il est donc possible que certaines de vos conclusions vous amènent à questionner la pertinence de certaines dispositions de votre PIEA ou l'efficience de la mise en œuvre d'un article ou d'un objectif de votre politique.

Ainsi, si j'ai bien compris la raison d'être de ces deux critères additionnels, vous comptez analyser les données recueillies sur la conformité et sur l'efficacité en prenant notamment l'angle de la pertinence ou de l'efficience. Plus je réfléchis à votre question, plus j'en arrive à penser que vos deux critères additionnels sont pertinents. Intéressant !

À mon tour de poser la question aux lecteurs des autres collègues: D'autres collègues comptent-ils aussi utiliser l'un ou l'autre de ces critères de pertinence ou d'efficience? Si oui, dans quel contexte? Merci de répondre dans ce forum.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=36



Quelle méthodologie prendre?

Publié par Participant le 2007/4/21

Pour évaluer l'application de la reconnaissance des acquis, quelle méthodologie prendre?

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=37



Combien de temps devrais-je consacrer à l'évaluation de la PIEA?

Publié par Participant le 2007/4/22

Je suis un nouveau conseiller pédagogique. J'ai été embauché exprès pour cette opération d'évaluation de la PIEA, mais ma directrice me confie aussi plusieurs autres dossiers. Tout est pressé et je pense que nous sommes en retard. Je ne sais plus où donner de la tête et j'ai l'impression de ne pas avancer. Combien de temps devrais-je consacrer , par semaine, à cette évaluation de la PIEA ?

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=38



Re: Quelle méthodologie prendre?

Publié par Robert Howe le 2007/4/22

Vous pourrez évaluer la conformité de l'application des articles concernant la reconnaissance des acquis en vous fondant sur le texte, tel qu'il est écrit, dans votre PIEA. De là, vous pourrez évaluer si cet article est appliqué tel quel. Pour porter un jugement sur cette question, vous aurez besoin d'interroger les acteurs concernés, notamment le registrariat, les API, les enseignants concernés.

Quant au critère de l'efficacité, vous pourriez vérifier si les étudiants demandeurs de reconnaissance des acquis sont satisfaits du processus, des délais de traitement, de l'encadrement administratif de cette procédure. Il serait important d'obtenir leurs commentaires et suggestions quant à une amélioration possible du processus. Si les étudiants demandeurs de reconnaissance des acquis sont peu nombreux, vous pourriez procéder par entrevue individuelle, par exemple par téléphone.

Par ailleurs, je vous réfère au site internet de la CEEC. Vous y trouverez, dans la FOIRE AUX QUESTIONS, des indications fort utiles quant à l'évaluation de l'efficacité des modalités de reconnaissance des acquis.

Question aux autres collègues : Comment évaluez-vous la reconnaissance des acquis? Quelle méthodologie utilisez-vous? SVP répondre dans ce FORUM.

Merci de votre collaboration.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=39



Re: Combien de temps devrais-je consacrer à l'évaluation de la PIEA?

Publié par Robert Howe le 2007/4/23

Cela dépend de votre échéancier. Si vous devez remettre votre rapport d'évaluation, disons, en septembre prochain, je vous suggérerais de consacrer au moins deux jours par semaine à ce travail. Mais si vous travaillez sur un cycle d'une année, vous pourriez consacrer une journée par semaine au processus. Bien entendu, ce ne sont là que des moyennes, sachant que vous aurez nécessairement des périodes plus intenses que d'autres.

De toute façon, n'oubliez pas d'inclure, dans la planification de votre échéancier, quelques semaines, en fin de course, pour permettre aux diverses instances de votre collège d'étudier et d'approuver votre rapport avant l'envoi à la CEEC.

L'idéal serait de vous assurer de ne pas être distrait par d'autres dossiers lorsque vous travaillez à ce projet. À cet égard, assurez-vous d'avoir le support de votre supérieur immédiat pour votre emploi du temps.

Question aux autres collègues:

Combien de temps par semaine, en moyenne, consacrez-vous à l'évaluation de l'application de la PIEA ?

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=40



Re: Combien de temps devrais-je consacrer à l'évaluation de la PIEA?

Publié par Participant le 2007/4/23

Lorsque j'ai su que nous aurions ce mandat j'ai conseillé à ma DÉ de ne pas faire d'évaluation de programme cette année. Comme cela fait plusieurs années que je suis au collège je connais plusieurs réponses aux questions auxquelles nous devons répondre. Grosso modo je dirais que je consacre actuellement deux jours semaine à ce dossier.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=41



Re: résultat de l'analyse

Publié par Participant le 2007/4/23

En ce qui me concerne je n'avais pas l'intention de nommer dans le rapport, qui est conforme et qui est dans l'erreur. Je comptais plutôt m'exprimer de façon générale du type : x programmes sur y font telle chose et, le cas échéant, signaler les pistes d'action. Cependant, le comité d'évaluation, la direction du collège aura l'information. Chaque département est au fait des données qui le concerne. Les données des autres lui sont présentées de manière anonyme. Le cas échéant, ils doivent produire un plan d'action qui sera présenté sur demande du comité de visite. PS Je suis dans un collège de petite taille et je crois que chacun fait pour le mieux dans son contexte. L'important est de créer un contexte favorable pour que les changements désirés se fassent.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=42



Re: Combien de temps devrais-je consacrer à l'évaluation de la PIEA?

Publié par Participant le 2007/4/24

De mon côté, je suis toute nouvelle conseillère pédagogique, j'ai été embauchée en janvier. Je n'avais aucune expérience en évaluation de politique et en recherche analytique. Je consacre la majorité de ma tâche à ce dossier, environ 4 jours/semaine.

J'ai pris le dossier à zéro et je devrais terminer la collecte de données en juin.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=43



Re: résultat de l'analyse

Publié par Participant le 2007/4/24

Je suis du même avis que Mme X. Je ne suis pas encore à l'analyse des données mais c'est de cette façon que j'ai présenté la planification des choses aux différents intervenants. Je recherche à faire la démonstration de ce qui se fait dans notre collège et non pas de faire de comparaison entre les départements dans le rapport pour la CEEC. Par contre, à l'interne le comité d'évaluation, la direction du collège aura l'information. Les départements auront les résultats aussi, ce qui leur permettra de se réajuster avant la visite de la Commission. J'aime l'idée d'avoir un plan d'action à présenter sur demande.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=44



Re: Combien de temps devrais-je consacrer à l'évaluation de la PIEA?

Publié par Participant le 2007/4/26

Je suis une vieille conseillère pédagogique expérimentée et je consacre au moins la moitié de mon temps à l'évaluation. Nous avons des réunions du comité une demi-journée par semaine, élaboration d'outils, collecte de données, etc.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=45



Re: Combien de temps devrais-je consacrer à l'évaluation de la PIEA?

Publié par Participant le 2007/5/3

En août dernier, j'envisageais déposer en juin 2007 et pour ce faire, j'ai planifié 50% de ma tâche pour ce projet. À ce jour, j'ai consacré entre 40 et 60% de mon temps et je ne serai pas capable de déposer en juin. Les écarts se retrouvent :

l'analyse documentaire fût beaucoup plus longue que prévue

l'analyse des résultats de groupes de discussion fût aussi plus longue que le temps planifié

la validation des chapitres dans le milieu s'annonce beaucoup beaucoup plus longue. Par ailleurs, je crois que cette étape est cruciale et doit être bien faite car je cherche à ce que la communauté adhère aux changements proposés.

Enfin, pour avoir un rythme de travail efficient, je crois que deux jours par semaine dans ce projet est un minimum. Personnellement, sans ce tempo, je perds un temps fou à me situer continuellement.

Voilà mon expérience.

Bonne poursuite!

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=46



L'objectif 2: reconnaissance des acquis

Publié par Participant le 2007/5/3

Une personne a posé une question quant à la méthodologie à prendre pour réaliser l'évaluation de l'objectif 2. Monsieur Howe le réfère à l'article de la PIEA. Je constate qu'il faut reprendre le même processus d'évaluation qui sera sans doute moins étendu. Par ailleurs, dans notre PIEA, l'article de la reconnaissance des acquis mentionne que le cégep se dotera d'une politique de reconnaissance des acquis. Cette politique existe mais de manière non officielle. Comment puis-je alors aborder l'évaluation?

Merci.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=47



Formulation des recommandations

Publié par Participant le 2007/5/3

J'aimerais savoir s'il existe des règles particulières pour la formulation des recommandations. J'apprécierais recevoir des conseils à ce sujet. Merci.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=48



Re: Combien de temps devrais-je consacrer à l'évaluation de la PIEA?

Publié par Participant le 2007/5/3

Je suis moi aussi un nouveau conseiller pédagogique qui a été chargé du dossier de la PIEA pour y consacrer deux jours et demi par semaine. Dans les faits, je n'y consacre que deux demi-journées par semaine, mais, il y a aussi un prof qui est impliqué dans l'analyse des données. On est presque rendus à la fin de l'analyse des données et on pense terminer d'ici l'automne 2007 le rapport pour la CEEC.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=49



Re: Formulation des recommandations

Publié par Robert Howe le 2007/5/8

Je vous recommande la lecture de mon texte " La préparation d'un plan d'action". Voir la section TEXTES. Vous y trouverez des suggestions d'écriture des recommandations.

N'hésitez pas à commenter ce texte, dans ce FORUM. Je voudrais savoir s'il répond correctement à votre besoin. Merci.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=50



Re: L'objectif 2: reconnaissance des acquis

Publié par Robert Howe le 2007/5/8

Dans votre rapport, vous aurez d'abord à décrire le statut actuel , réel, des dispositions de votre collège à l'égard de la reconnaissance des acquis (RA).

Ensuite, même si la politique de la RA est encore non officielle, vous pouvez en décrire les processus. Comment la RA fonctionne dans votre collège? Qui fait quoi? Comment? Qui supervise le processus? Qui est responsable? Qui rend compte et à qui? (Par exemple, la commission des études reçoit-elle un compte-rendu des activités de RA, à l'Occasion?)

Et vous pouvez, de là, procéder à évaluer le fonctionnement de la RA dans votre collège, comme si votre PIEA l'incluait. La clientèle est-elle satisfaite? Les acteurs de la RA font-ils ce qui est prévu dans les procédures adoptées dans votre collège ? (évaluation de conformité) . Les responsabilités prévues sont-elles assumées? Les clients et les acteurs de la RA trouvent-ils que les procédures sont efficaces, qu'elles fonctionnent de façon satisfaisante? Et ces procédures donnent-elles suite à ce qui est attendu du collège dans le RREC ? (Évaluation de l'efficacité)

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=51



L'objectif 2

Publié par Participant le 2007/5/8

Y a-t-il des personnes qui ont débuté l'écriture de l'objectif 2 et de sa méthodologie? Si vous en avez, je serais intéressée à lire des textes pour me "faire une tête" quant à la profondeur et l'étendue de vos analyses.

Merci

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=52



Appréciation personnelle

Publié par Participant le 2007/5/9

Simplement pour vous dire combien j'apprécie votre support. Vos textes sont clairs, digestibles et par le fait même aidant. Les questions du forum sont réconfortantes, je me sens moins seule à me "gratter la tête". Vos réponses sont précises et efficaces. Bravo!

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=53



Re: Appréciation personnelle

Publié par Robert Howe le 2007/5/9

Eh, bien, Mme, votre commentaire fait plaisir à lire.

Je vous en remercie chaleureusement.

Marie Audet et moi sommes "en ligne" tous les jours avec vous afin de répondre aux questions logées dans la section FORUM. Souvent, selon la teneur des questions, nous convenons ensemble d'une réponse. Nous travaillons en équipe, en concertation.

Quant aux textes que vous dites apprécier, sachez que s'ils sont composés et signés par une personne, c'est toute une équipe, le comité aviseur de L'Assistant des collègues, qui les commente et les valide avant qu'ils ne soient publiés dans la section TEXTES.

D'autres textes seront publiés bientôt.

Merci encore de votre appréciation.

À votre service .

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=54



structure du rapport

Publié par Participant le 2007/5/14

Je souhaite recevoir des conseils concernant la structure du rapport.

Merci beaucoup!

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=55



les caractéristiques d'un énoncé de responsabilité

Publié par Participant le 2007/5/28

Dans notre PIEA, plusieurs énoncés de responsabilité sont plutôt de l'ordre d'un énoncé de valeur ou d'un énoncé de stratégies à promouvoir. Y a-t-il en quelque part un texte expliquant les caractéristiques d'un énoncé de responsabilité rédigé correctement. Quels sont les critères de qualité d'un énoncé de responsabilité? Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=57



Re: les caractéristiques d'un énoncé de responsabilité

Publié par Robert Howe le 2007/6/1

Bonjour

Dans votre question, il y a déjà une part de réponse, touchant ce que ce n'est pas: un énoncé de responsabilité n'est pas un énoncé de valeur, ni un énoncé de stratégie, ou de processus. Pour mieux comprendre la nature d'un énoncé de responsabilité, je m'inspire de deux ressources complémentaires.

Le dictionnaire de l'éducation (Legendre, 2005) définit la responsabilité comme suit : « Obligation d'assumer une tâche qui nous est confiée et d'en répondre envers un mandant ». Ici, la responsabilité est synonyme d'imputabilité. Une personne ou une instance est responsable, imputable, lorsqu'elle doit répondre de ses actions, de ses décisions. Implicitement, on comprend que des sanctions peuvent être mises en jeu. D'un point de vue moral, la responsabilité consiste à être garant de ses comportements et de ceux d'un groupe et d'en accepter les conséquences. Mais dans le cadre d'une politique d'une organisation publique, la responsabilité implique la nécessité pour l'organisation de rendre des comptes à une autorité différente d'elle-même (Malenfant, page 64). Il y a ici une notion d'hierarchie. Dans une organisation, une chaîne hiérarchique est définie et tous les niveaux de responsabilité rendent compte de leurs actes auprès du niveau supérieur. Une personne sait envers qui elle est imputable et à qui elle doit rendre des comptes et cette chaîne conduit au Conseil d'administration, l'ultime responsable de l'organisation. C'est cette chaîne, dans laquelle on clarifie les responsabilités de chacun, qui donne à l'organisation la structure de son efficacité. C'est le rôle de la politique (de la PIEA dans le cas qui nous intéresse) de :

§ Nommer les personnes ou instances impliquées dans cette chaîne de responsabilité

§ Décrire les actions ou décisions dont on leur confie la responsabilité et dont elles devront rendre compte

§ Nommer l'instance à qui elles vont rendre compte

Toute cette chaîne doit être cohérente et c'est pourquoi la CEEC dit, dans son cadre d'analyse, que le partage des responsabilités est une composante essentielle de la PIEA.

Un dernier commentaire. Plusieurs collègues incluent les étudiants dans la section « Responsabilités » de leur PIEA. Il est peut-être intéressant, dans la politique, de décrire nos attentes à l'égard des étudiants, mais il faut reconnaître que, dans le contexte précis d'une PIEA, les étudiants n'ont qu'une responsabilité morale (voir Legendre 2005) et ne sauraient être tenus imputables de ce qu'ils font ou ne font pas. Contrairement aux autres acteurs des responsabilités, les étudiants ne sont pas liés, à l'égard de l'évaluation des apprentissages, par une loi, une convention collective, un règlement. Comprendons bien la nuance : la PIEA informe les étudiants des conséquences de certains actes (plagiat, travaux remis en retard, absence aux examens, etc.), mais en aucun cas l'étudiant n'est obligé de rendre des comptes de ses actes, sous peine de sanction. Du point de vue de la gouvernance d'une organisation et d'une politique institutionnelle, l'étudiant est un client; il n'est pas membre de la hiérarchie de l'imputabilité.

Références :

Legendre, Renald. Dictionnaire actuel de l'éducation. 3ième édition. Montréal. Guérin éditeur. 2005.

Malenfant, Roméo. Dans « La gouvernance stratégique. La voie de l'imputabilité ». 2005. éditions D.P.R.M. 281p.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=58



Un peu plus de précision quant au libellé d'une responsabilité

Publié par Participant le 2007/6/1

Merci monsieur Howe, votre réponse m'éclaire. Par ailleurs, comme j'aimerais faire des recommandations d'amélioration des libellés de certaines responsabilités, j'ai besoin d'avoir des critères de jugement plus précis. Est-ce qu'une responsabilité doit contenir un seul verbe d'action? Est-ce que le verbe doit être mesurable? Y a-t-il des verbes spécifiquement utilisés pour rédiger des responsabilités. Voici quelques responsabilités que je considère non fonctionnelle et j'aimerais pouvoir justifier mon évaluation et faire une proposition d'amélioration basée sur des critères:

"Supervise et s'assure de la cohérence entre les pratiques des programmes et des départements et de la Politique institutionnelle. La Direction des études décide des opérations à entreprendre pour maintenir et améliorer les pratiques en matière d'évaluation des apprentissages"

Il y a trois actions à faire dans un seul énoncé.....

"Assure la diffusion des plans de cours auprès des intervenants du collège qui en font la demande;"

Le verbe :assure, convient-il à un énoncé de responsabilités? Pourquoi?

Merci encore

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=59



Re: Un peu plus de précision quant au libellé d'une responsabilité

Publié par Robert Howe le 2007/6/5

Je vous remercie de votre demande de clarifications.

Je ne connais pas de documentation qui décrive explicitement les caractéristiques que devraient avoir les énoncés de responsabilité dans une politique. Toutefois, nous pouvons certainement en dériver quelques-unes, dans l'esprit de la réponse que je donnais à votre précédente question. Je vous disais, en effet, qu'un énoncé de responsabilité, dans une politique, doit nommer les personnes ou instances qui ont une responsabilité et décrire les actions ou décisions dont on leur confie la responsabilité et dont elles devront rendre compte. C'est, en quelque sorte, le QUI fait QUOI d'une politique. Disons mieux : c'est le « qui DOIT faire quoi ». Mais l'énoncé de responsabilité n'a pas à dire COMMENT.

Ce n'est pas un objectif opérationnel. C'est un énoncé «politique » qui dit (excusez la répétition) QUI DOIT faire QUOI.

Je crois qu'un énoncé de responsabilité devrait être clairement formulé, afin que l'un et l'autre (celui qui est responsable et celui qui attend des comptes) comprennent tous deux de quoi il s'agit, de façon univoque. Il peut être utile qu'on le formule avec des verbes d'action observables et évaluables, afin de favoriser la clarté, la compréhension, mais je ne suis pas certain que ce soit absolument ou toujours nécessaire.

L'énoncé de responsabilité se situe à une certaine distance de l'action. Il est une description générale de ce dont la personne ou instance est responsable. Elle ne décrit pas les tâches de la personne ou instance. Le « comment » sera clarifié ailleurs : soit dans la politique elle-même (dans les règles ou procédures), soit par les gens ou instances qui sont supérieurs dans la hiérarchie.

Il peut y avoir plusieurs verbes d'action dans un même énoncé, voire plusieurs paragraphes. Il s'agit d'une description générale. Ce qui importe, dans cette description, c'est que les mots choisis soient, ensemble, suffisants pour que tous, tant la personne imputable que ceux qui lui demandent d'en rendre compte, aient une compréhension univoque de la nature de la responsabilité.

Quant à vos deux exemples d'énoncés, vous pourriez évaluer s'ils sont clairs et univoques en demandant à des répondants concernés s'ils comprennent bien l'énoncé et s'ils seraient capables de répondre à la question de savoir s'ils assument cette responsabilité, telle qu'ils la comprennent, et comment ils l'assument.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=60



Re: structure du rapport

Publié par Robert Howe le 2007/6/5

Bonjour.

On se souvient que la CEEC ne fournit pas de guide pour cette autoévaluation et laisse beaucoup de souplesse aux collègues à l'égard, notamment, de la structure du rapport. Toutefois, dans les deux documents que la Commission a publiés dans le cadre de la présente opération, on trouve certaines pistes importantes pour la structure du rapport:

Dans le document Orientations retenues pour l'évaluation de l'application des politiques d'évaluation des apprentissages (Avril 2006), la Commission nous dit :

Le Collège présentera dans son rapport la démarche qu'il a retenue pour effectuer son autoévaluation. La Commission appréciera, dans son rapport d'évaluation, la valeur de la méthodologie employée ainsi que les résultats et les conclusions du collège.(page 4)

Dans l'autre document, Cadre d'analyse (juin 2006), la Commission donne aussi des éléments de réponse :
la Commission appréciera la valeur de la méthodologie employée, les résultats et les conclusions de l'établissement ainsi que le plan de suivi élaboré au terme de la démarche d'autoévaluation.(page 3)
et

Le Collège présentera dans son rapport la démarche qu'il a retenue pour effectuer son autoévaluation. (page 5)

De plus, ce même document présente les critères à partir desquels la Commission étudiera votre rapport. Ces critères illustrent bien les aspects que la Commission cherchera à voir dans le rapport.

(ATTENTION, ce qui suit n'est pas nécessairement complet. Cela ne reflète que mon opinion)

Je crois qu'on pourrait dégager, de ces éléments proposés par la Commission, les pistes de structure suivantes :

--La démarche d'autoévaluation

Votre collège devrait décrire la démarche d'autoévaluation que vous avez suivie en présentant, notamment, le plan d'organisation, la répartition des responsabilités, les collaborations ainsi que, s'il y a lieu, les consultations menées auprès des acteurs. Vous préciserez également comment vous aurez procédé pour parvenir aux conclusions.

Essentiellement, vous pourrez ici faire un rappel du contenu du devis d'évaluation. Puisqu'il est possible que des changements au devis auront été faits pendant le processus, votre texte devrait refléter la réalité de ce qui s'est passé. Il ne s'agit donc pas de faire un simple renvoi au devis sur des éléments contextuels comme les suivants:

§ POURQUOI cette évaluation ?

§ Sur QUOI porte cette évaluation ? (rappel historique sur votre PIEA, sur l'évaluation qui en a été faite par la CEEC, les questions qui sont posées dans la présente opération, les critères d'évaluation, etc.)

§ QUI fait cette évaluation (description des personnes et instances impliquées)

§ QUAND est faite cette évaluation ? (rappel de l'échéancier)

§ COMMENT est faite cette évaluation ? (méthodologie choisie pour recueillir les données, les consultations,

le processus d'adoption du rapport auprès des instances)

--L'étude des questions

C'est ici que vous faites l'évaluation, l'une après l'autre, des questions posées par la CEEC et de toute autre questions que votre collège aura choisi d'évaluer aussi: Je vous suggère de suivre la structure de votre devis d'évaluation.

- a) L'exercice des responsabilités de tous les intervenants conformément au texte de la politique ;
- b) La mise en oeuvre des modalités de reconnaissance des acquis scolaires et extrascolaires conformément au texte de la politique (ou conformément à un document auquel réfère la politique) et leur efficacité;
- c) L'atteinte des objectifs de la politique.

Pour chacun de ces objets, vous présentez :

§ La description de la méthodologie choisie pour évaluer cet objet

§ Les données

§ L'analyse des données

§ La synthèse des données

§ Le jugement du collège quant à l'objet à l'étude : vos conclusions , vos recommandations, s'il y a lieu.

--La conclusion générale de votre autoévaluation :

En aval de cette structure, vous ferez une conclusion générale qui fait une synthèse des conclusions relatives à chacune des questions de l'évaluation, une présentation des points forts et des points faibles de l'application de la PIEA et un tableau des actions qui doivent être mises en œuvre, suite à l'autoévaluation. Ce tableau est essentiel. C'est votre plan d'action.

§ Synthèse des observations (les points forts et les points faibles de l'application de votre PIEA),

§ Bilan des conclusions, des recommandations et commentaires du collège sur les recommandations du rapport ;

§ Bilan de l'opération d'autoévaluation et regard introspectif sur votre processus d'autoévaluation

Le plan d'action

§ Présentation du plan d'action (voir texte dédié à cette section, dans TEXTES.)

--Les annexes

Quant à la longueur du rapport, on se souviendra que la Commission, dans d'autres opérations antérieures, souhaitait que les rapports d'autoévaluation ne dépassent pas une centaine de pages, annexes exclues.

Votre rapport devrait être autosuffisant. Le lecteur devrait y retrouver toutes les informations qui lui permettront de comprendre et apprécier l'évaluation.

Enfin, et à titre indicatif, je vous suggère de consulter les indications que la Commission donnait, dans le contexte des évaluations de programmes. Référence : Commission d'évaluation de l'enseignement collégial. Guide général pour les évaluations des programmes d'études réalisées par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial. Mai 1994. pages 21 et 22.

<http://www.ceec.gouv.qc.ca/publications/ORIENTATION-DOC/ProgrammeGuide.pdf>

Conscient que la présente autoévaluation ne porte pas sur un programme mais sur une politique, il reste que la structure du rapport pourrait, à mon avis, s'inspirer de celle des évaluations de programmes. Vous pourrez transposer à la réalité actuelle.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=61

Re: structure du rapport



Petit sondage pour la suite des choses...

Publié par Comité aviseur de l'Assistant des collègues le 2007/6/21

Dans le cadre de l'évaluation de l'application des PIEA, le service d'aide L'Assistant des collègues était conçu pour se terminer maintenant, ce mois de juin 2007.

Nous en sommes au bilan et à la prospective. Dans cet esprit, pourriez-vous répondre aux deux questions qui suivent? Cela nous aiderait grandement à compléter notre bilan de fin de session.

Q 1). À ce jour, quels COMMENTAIRES pourriez-vous faire sur le site L'Assistant des collègues et sur l'aide offerte par les deux experts-conseil ?

Q 2). Avez-vous des ATTENTES quant à l'automne? Si oui, quel genre de service souhaiteriez-vous avoir?

Merci de votre collaboration.

Le comité aviseur de L'Assistant des collègues

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=62



Re: Petit sondage pour la suite des choses...

Publié par Participant le 2007/6/22

Q 1). L'assistant des collègues m'a permis d'avoir un soutien régulier, soit par l'accès à des articles courts et simples guidant la démarche ou par la possibilité de partager des outils. Lors de questionnement, les personnes ressources ont été disponibles pour répondre aux interrogations soit à travers le forum ou par contacts téléphoniques. Cette aide m'a été précieuse afin de valider chacune des étapes traversées jusqu'à présent dans la démarche d'évaluation.

Le site ayant été mis en place seulement en février, le temps a été restreint pour qu'on utilise toutes ces possibilités. Les gens ne le connaissent pas et l'ont utilisé minimalement... Il faut du temps pour créer une habitude face à ce nouvel outil et il serait bien dommage de le voir disparaître justement lorsqu'on voit son utilisation s'accroître face au partage d'outils. Le temps de cueillette de données est peut être terminé pour plusieurs ou du moins s'achève mais nous aurons besoin de s'entraider pour l'analyse de tout ça et la rédaction des rapports.

Q 2). Mes attentes... Aide +++ face à la synthèse de l'information recueillie, la rédaction du rapport et la formulation des recommandations. Les services que je souhaite avoir sont sans aucun doute le partage des informations et le support des personnes ressources. J'aimerais avoir accès à des rapports de d'autres collègues qui me permettrait de voir les différentes orientations possibles. Je souhaite que l'assistance des personnes ressources restent disponibles pour m'y référer lorsque l'impression de faire face à un cul de sac se présente. Un support, un guide et une bonne parole permettent souvent de retrouver la ligne pour poursuivre vers la prochaine étape.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=63



Re: Petit sondage pour la suite des choses...

Publié par Participant le 2007/6/26

Q1) J'ai bien apprécié le contenu du site, surtout le forum et la section textes qui m'ont été grandement utiles hebdomadairement!

Q2) Je m'attend à ce que le site demeure ouvert en septembre pour permettre aux gens de poursuivre leur évaluation de PIEA avec le support extraordinaire des experts qui y participent. De plus, j'aimerais bien pouvoir lire les rapports d'autres collègues, question de pouvoir nous comparer aux autres!

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=64



Re: Petit sondage pour la suite des choses...

Publié par Participant le 2007/6/26

J'ai un peu utilisé l'assistant des collèges. J'y ai trouvé des outils et suggestions intéressants.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=65



Re: Petit sondage pour la suite des choses...

Publié par Participant le 2007/6/26

Question 2 : S'il est possible que l'assistant reste en ligne encore un bout de temps, ce serait apprécié.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=66



Re: Petit sondage pour la suite des choses...

Publié par Participant le 2007/6/26

Question 1: J'ai très peu utilisé le site L'ASSISTANT DES COLLÈGE. Toutefois lorsque j'ai fait appel aux animateurs, j'ai apprécié les réponses et l'encadrement reçu. Je ne suis pas encore très porté à utiliser ce type de ressources virtuelles.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=67



Re: Petit sondage pour la suite des choses...

Publié par Participant le 2007/6/26

À ce jour, quels COMMENTAIRES pourriez-vous faire sur le site L'Assistant des collègues et sur l'aide offerte par les deux experts-conseil ?

Le site est convivial et ergonomique. Des liens se désactivent mais ce n'est pas difficile de remédier à la chose. Le site a permis à des gens de toutes provenances de collaborer et d'échanger des documents comme jamais auparavant. À l'exception de PERFORMA, à ma connaissance, ce type de réseau n'existe pas. C'est pourtant riche. La situation de renouvellement du personnel professionnel et d'encadrement dans les collèges exige que des outils réseau existent afin que l'on puisse réaliser les opérations institutionnelles de manière plus efficace.

Quant à l'aide des experts, je l'ai beaucoup apprécié. Les textes proposés étaient pertinents et les avis très fiables. J'aurais aimé avoir le temps de solliciter plus d'aide, cela m'aurait évité des erreurs. Ce fut d'ailleurs un coup de maître d'associer l'un des experts à une formation PERFORMA. Cela a permis d'établir un lien privilégié avec la personne et d'approfondir le sujet de l'évaluation sous un angle inédit, du moins pour moi. Il reste tout de même un peu bizarre que cette aide ne soit pas assumée par le personnel de la CEEC...

Avez-vous des ATTENTES quant à l'automne? Si oui, quel genre de service souhaiteriez-vous avoir? J'aimerais pouvoir disposer d'un point de chute pour les questions d'ordre méthodologique ou de rédaction. Une référence, au cas où. Je crois les collègues entrent dans un grand chantier où l'évaluation des apprentissages et l'évaluation de programmes seront les vedettes. Le personnel qui accompagne les enseignants dans ces tarvaux est-il prêt en termes de contenu et en termes de stratégies d'accompagnement? Nous sommes tous à la même enseigne et nous avons tout avantage à s'entraider!

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescollèges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=68



Re: Petit sondage pour la suite des choses...

Publié par Participant le 2007/6/26

Q1: J'ai grandement apprécié le site de l'Assistant des collèges et l'aide fournie par les deux experts ainsi que les conseillers qui y ont déposé des documents ou des idées via le forum.

Q2: J'aimerais que cette excellente initiative se poursuive à l'automne, car je ne suis pas très avancée dans l'évaluation de l'application et je voudrais pouvoir partager mes informations et outils avec les autres collègues. Encore merci et bon été.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=69



Re: Petit sondage pour la suite des choses...

Publié par Participant le 2007/6/26

Q 1 Bonjour,

Les articles publiés sur le site L'Assistant des collègues m'ont permis de progresser plus rapidement dans l'opération "évaluation de l'application de la PIEA" et les outils mis à la disposition des collègues dans partage servent d'appui pour la conception de nos propres instruments. Par ailleurs les deux experts-conseil se sont montrés à la hauteur des attentes.

Q 2 Le site pourrait continuer d'appuyer la démarche particulièrement au niveau de l'analyse des données et de la rédaction du rapport.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=70



Re: Petit sondage pour la suite des choses...

Publié par Participant le 2007/6/26

Q1: J'ai peu utilisé le site mais j'ai trouvé tout de même intéressant de pouvoir le consulter à quelques reprises.

Q2: Il serait à mon avis pertinent de poursuivre puisque nous avons avantage à s'échanger nos outils et nos façons de faire en matière d'évaluation.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=71



Re: Petit sondage pour la suite des choses...

Publié par Participant le 2007/6/26

Q1:

J'ai beaucoup apprécié le site en particulier le forum, ne serait-ce que pour lire les préoccupations des gens. Cela nous donnait des signaux sur les obstacles à venir. J'aurais apprécié plus de circulation mais compte tenu qu'il s'agit d'une première et que la culture de la communication interactive n'est pas installée partout, je trouve que l'expérience est un succès. J'ajouterais que le site est venu trop tard pour certains de mes collègues. J'espère que cette nouvelle culture de travail collaboratif en réseau sera reprise à toutes les occasions où la CEEC placera ses "commandes".

Q2

Je m'attends tout au moins à ce que le site soit accessible au moins jusqu'au 31 décembre, ne serait-ce qu'en mode lecture.

Je présume que d'autres problèmes surviendront dans le traitement des données, le site aurait encore sa pertinence.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=72



Re: Petit sondage pour la suite des choses...

Publié par Participant le 2007/6/26

Q2 : Je crois qu'il faudrait maintenir actif l'Assistant des collèges au moins jusqu'à ce que tous les collègues aient remis leurs rapports.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=73



Re: Petit sondage pour la suite des choses...

Publié par Participant le 2007/6/26

Q1 : Les articles sont intéressants et informatifs. C'est un lieu d'échange bien pensé.

Q2 : Il serait pertinent que le site demeure accessible à l'automne puisque l'opération d'évaluation est encore en cours.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=74



Re: Petit sondage pour la suite des choses...

Publié par Participant le 2007/6/26

Le site est un outil fort utile qui m'a permis de me conforter et d'orienter notre démarche évaluative. J'ai beaucoup apprécié les lieux de partage et les informations que les deux experts ont mis à notre disposition.

J'ai aussi beaucoup aimé échanger avec les experts par téléphone. Leurs conseils ont toujours été judicieux.

Je souhaite grandement pouvoir à nouveau compter sur leurs expertises cet automne.

Merci pour tout.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=75



Re: Petit sondage pour la suite des choses...

Publié par Participant le 2007/6/26

Nous n'avons pas utilisé le site, sauf pour y lire les articles que j'ai trouvés très intéressants.

Notre processus d'évaluation étant terminé, nous ne voyons pas l'utilité pour nous. Toutefois, je pense que le site pourrais demeurer disponible à l'automne pour les collègues n'ayant pas terminé leur évaluation.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=76



Mes commentaires sur le site :

Publié par Participant le 2007/6/26

Il faut s'y habituer, la convivialité n'est pas évidente. Plus j'ai utilisé le site, mieux je l'ai apprivoisé. Par ailleurs, je crois qu'il demeure une ressource pertinente et essentielle. Compte tenu des nombreux portails que nous avons à utiliser pour la réalisation de nos différents mandats, je ne crois pas que le site vivra pas par lui-même. Il faut nous soutenir pour que nous arrivions à développer le réflexe d'utilisation de cette ressource. Il faut arriver à ne pas pouvoir s'en passer. Pour ce faire, je crois qu'il faut mousser l'utilisation pour un certain temps.

Des collègues me mentionnaient ne pas être capables de déposer des outils sur le portail. Il semble y avoir encore des problèmes d'accès pour certains collègues.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=77



Mes commentaires sur l'aide offerte par les deux experts-conseil ?

Publié par Participant le 2007/6/26

J'ai beaucoup utilisé les services des experts. Mes questions dans le forum vous permettent d'apprécier le nombre de fois où j'ai sollicité leur aide. Même si j'ai suivi le cours sur l'évaluation offert par Performa, le soutien offert par les deux experts m'a beaucoup apporté. D'ailleurs, mon rapport contient de nombreuses références aux textes déposés sur le site. Les textes des autres collègues m'ont aussi inspiré.

Merci à tous et toutes!

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=78



Mes attentes :

Publié par Participant le 2007/6/26

Que les collègues posent leurs questions de sorte que nous ayons accès aux différentes problématiques.
Que les collègues déposent des parties de rapport même si elles sont en mode « document de travail ».
Que les experts eux-mêmes soulèvent des discussions auprès des collègues en demandant par exemple d'identifier une difficulté ou un bon coup dans leur projet. Un tel échange permettrait d'avoir accès à plusieurs idées nouvelles.

Que le site soit maintenu et demeure vivant.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=79



Re: Petit sondage pour la suite des choses...

Publié par Participant le 2007/6/27

Q1- Les personnes ressources ont répondu aux questions posées par le groupe de travail dont je fais partie. Cette aide nous a permis de valider certains éléments de la démarche d'évaluation.

Q2-

L'analyse, l'interprétation des données et la rédaction de rapports pourront être des motifs de consultations futures.

Merci!

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=80



Re: Petit sondage pour la suite des choses...

Publié par Participant le 2007/6/27

Question 1- Hormis certains documents qui sont impossibles à récupérer parmi les fichiers déposés par les collègues dans la section « Partage », je suis satisfaite du site. Les textes produits par les personnes-ressources sont très utiles. Je tiens aussi à souligner l'efficacité de ces personnes à répondre aux questions que ce soit via la section « Forum » ou par téléphone. J'ai beaucoup apprécié leur aide et je les remercie grandement.

Question 2- Mon objectif était de déposer le rapport en juin comme l'exige la CEEC. Je n'ai malheureusement pas terminé mais je suis passablement avancée dans l'écriture de mon rapport. C'est pourquoi je n'ai pas d'attentes particulières en ce qui concerne le futur du site. Je termine en mentionnant que j'aurais apprécié davantage si ces ressources avaient été disponibles lorsque cette opération a été déclenchée. Je me sens un peu pénalisée parce que j'ai voulu respecter l'échéancier prescrit par la CEEC. Si j'avais eu certaines informations plus tôt, ma démarche d'évaluation aurait été grandement améliorée.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=81



La consultation du rapport d'autoévaluation

Publié par Marie Audet le 2008/1/18

De quelle façon planifiez-vous le processus de consultation du rapport d'autoévaluation de l'application de la PIEA dans votre collège? Quelles instances consultez-vous? Comment vous y prenez-vous?

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=82



Nouveaux sujets à traiter

Publié par Marie Audet le 2008/1/18

Y a-t-il des sujets ou des aspects de l'évaluation pour lesquels vous jugeriez pressant d'obtenir des renseignements?

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=83



État d'avancement des travaux

Publié par Marie Audet le 2008/1/18

Où en êtes-vous dans la réalisation de l'autoévaluation de l'application de la PIEA dans votre collège?

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=84



Rapport d'autoévaluation de l'application de la PIEA

Publié par Participant le 2008/1/28

Bonjour Madame Audet et bonjour à mes collègues responsables de l'autoévaluation de l'application de la PIEA de leur Collège,

J'aimerais avoir de la documentation concernant la façon dont nous devons rédiger le rapport d'autoévaluation de notre Collège. Quelle forme devons-nous y donner?

Existe-il une liste détaillée de questions que nous devons traiter dans le rapport ou un plan de présentation d'information établi dans un ordre méthodique auxquels je pourrais me référer?

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à mon questionnement.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=85



Re: Rapport d'autoévaluation de l'application de la PIEA

Publié par Marie Audet le 2008/2/3

Tout d'abord, mon premier réflexe est de vous renvoyer à votre devis d'évaluation. Quels critères aviez-vous prévu afin de répondre aux trois grandes questions formulées par la CEEC? Ceux-ci devraient vous donner une bonne indication sur le cadre d'analyse à développer et l'angle sous lequel vous devrez traiter les données collectées. Plus précisément, pour la question portant sur l'exercice des responsabilités, vous devrez, en premier lieu, rappeler les responsabilités de chaque intervenant ou groupe d'intervenants (enseignants, départements, comités de programmes), présenter les résultats aux questions qui leur sont associées et, ensuite, estimer le niveau d'application des différentes règles ou mesures prescrites par la PIEA. Le traitement de la question portant sur le processus d'application des substitutions, équivalences, etc., est sensiblement le même. Quant à la question portant sur l'atteinte des objectifs, le traitement et la présentation des données peuvent être quelque peu différents puisqu'il ne s'agit pas de décrire une situation mais plutôt de porter un jugement. Concrètement, il s'agira de présenter les objectifs de votre PIEA et tenter de conclure sur le niveau d'atteinte et ce, en rappelant les principales constatations issues des analyses précédentes et en interprétant toute nouvelle donnée collectée à cette fin. Ces conclusions devront mettre en évidence les points forts de l'application de votre PIEA et ceux qui devront être renforcés. C'est de ce traitement que seront issus les principaux constats, lesquels permettront de formuler les recommandations et orienteront les éléments du plan d'action.

Afin de fournir des modèles d'organisation des résultats, j'inviterais nos collègues à déposer dans la section PARTAGE de l'Assistant des collègues sous l'onglet « Rapport d'évaluation » la table des matières de leur rapport. Je pense que cela pourrait en inspirer plusieurs.

Bonne chance!

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=86



Re: Rapport d'autoévaluation de l'application de la PIEA

Publié par Participant le 2008/2/5

Bonjour Madame Audet,

Je vous remercie d'avoir répondu si rapidement à mon questionnement concernant le plan de présentation du rapport d'autoévaluation de l'application de la PIEA.

Vos réponses sont claires, précises et riches dans leur contenu. Elles me permettront de bien m'orienter dans la démarche finale de la rédaction du rapport d'autoévaluation de mon Collège.

Je suis très heureuse que le site de l'Assistant des collègues soit de nouveau actif. Nous avons besoin d'une équipe d'experts comme vous pour nous guider dans notre démarche et d'un partage d'expériences, entre collègues, pour briser notre isolement dans cette démarche complexe et très importante qu'est l'évaluation de l'application de la PIEA de nos collègues.

Salutations professionnelles!

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=87



Difficile de décrire une situation de façon fiable

Publié par Participant le 2008/2/5

Après avoir effectué plusieurs collectes de données, je me rends compte que les résultats obtenus ne me permettent pas de décrire une situation de façon fiable. De plus, l'échéancier de travail ne me permet pas d'effectuer de nouvelles collectes. Comment me sortir de cette situation?

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=88



Re: Difficile de décrire une situation de façon fiable

Publié par Marie Audet le 2008/2/5

Cette situation est assez fréquente dans une démarche d'évaluation. Elle s'explique souvent par une définition insuffisante des concepts à mesurer et ce, probablement parce que les indicateurs n'étaient pas, initialement, assez précisés. Cette situation aura peut-être entraîné une distorsion de la mesure entre le moment où on a élaboré un instrument de collecte et celui où on veut interpréter les données recueillies. Plus précisément, il faut se poser la question suivante: tente-t-on de décrire la situation telle qu'on l'avait visualisée au départ? Notre compréhension du concept a-t-elle été modifiée en cours de route? Dans ce cas, une des solutions possibles réside dans le repositionnement de notre intention première. Dans d'autres cas, toutefois, le problème provient du manque de précision de notre instrument de collecte. Il est essentiel, dans ce cas, de se montrer honnête et de faire mention de la limite des résultats obtenus. L'une des solutions à envisager pourrait être d'inclure, dans le plan d'action, une prochaine démarche de collecte de données, ce qui permettra de conclure efficacement sur la question. Heureusement, puisque l'évaluation s'inscrit dans un processus continu, il est toujours possible d'avoir une seconde chance

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=89



Re: État d'avancement des travaux

Publié par Participant le 2008/2/5

L'écriture du rapport est terminée. Nous sommes aux étapes de la révision linguistique, l'identification et l'assemblage des annexes ainsi qu'à la mise en forme du rapport final.

Je débute les étapes de validation dès la semaine prochaine auprès de deux comités . Ensuite, le rapport sera déposé à la CE et au CA. Je planifie avoir terminé ce processus en avril. Youpi!

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=90



Re: Nouveaux sujets à traiter

Publié par Participant le 2008/2/5

Pas pour le moment, merci!

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=91



Re: État d'avancement des travaux

Publié par Participant le 2008/2/8

Bonjour,

Le rapport d'évaluation de l'application de la PIÉA a été adopté au Conseil d'administration du Collège Montmorency le 30 janvier dernier et il a été envoyé à la CÉEC le 5 février!!!

Youpi!!!

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=92



Re: Nouveaux sujets à traiter : anonymat et résultats...

Publié par Participant le 2008/2/26

Dans la collecte de données, j'ai fait une entrevue avec le DE sur l'exercice de ses responsabilités et également sur l'exercice du CA et de la CE. Les autres ont eu des questionnaires par groupe (adjoints, profs, api, etc.).

Dans notre rapport, il faut mentionner la perception du DE, mais des membres du comité réagissent négativement en soutenant qu'il faut respecter l'anonymat et la confidentialité. Si on mentionne le DE, ce n'est plus anonyme. Je réponds qu'il a des responsabilités en propre et qu'on doit évaluer l'application à son niveau. Comment concilier le tout ?

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=93



Re: Nouveaux sujets à traiter : traitement des commentaires

Publié par Participant le 2008/2/26

Au sujet du traitement des données. Les données qualitatives (essentiellement des commentaires écrits dans les questionnaires) viennent nuancer ou éclairer les données quantitatives. Par contre, j'ai de la difficulté à faire admettre l'intégration des commentaires écrits dans le rapport, car on redoute que : a. cela mette l'accent sur une opinion qui n'est pas nécessairement partagée, b. donner un avantage aux personnes qui sont plus à l'aise avec le médium écrit et qui sont portées naturellement à "en rajouter", c. donner du pouvoir à certains individus plus qu'à d'autres, par exemple des commentaires d'adjoint sur des responsabilités assumées par les adjoints et les départements. Autre exemple: s'il y a 5 adjoints et qu'un seul ajoute en commentaire une recommandation, pourquoi devrait-on en faire état en particulier...

Je réponds que ces données ont autant de valeur que les données quantitatives. Si un adjoint sur 5 est responsable de la formation continue, il est normal qu'il fasse des recommandations particulières qui sont propres à ses dossiers. Il faudrait en tenir compte. Pour le moment, des membres de mon comité préféreraient qu'on retire tout ce qui est de nature qualitative, surtout si ces données proviennent des commentaires écrits. Note : toutes les données qualitatives sont versées en annexe avec les compilations des différents questionnaires.

Il y a aussi le traitement préalable de ces données. J'imagine que, pour leur accorder une place de plein droit, il faudrait en faire une analyse de contenu assez poussée, faire des synthèses et donner un ordre de fréquence des mentions pour un point... ce n'est pas ce que j'ai fait.

Docteur, est-ce incurable ?

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=94



Re: Nouveaux sujets à traiter : anonymat et résultats...

Publié par Marie Audet le 2008/2/29

En guise de réponse à votre interrogation portant sur l'anonymat et résultats, je me permets d'apporter quelques précisions sur les principes d'anonymat et de confidentialité. La confidentialité suppose que des informations sont obtenues sous le sceau du secret. Quant au principe de l'anonymat, il consiste à assurer que l'identité des participants ne sera pas associée aux données recueillies au cours de la recherche. Dans un cas comme dans l'autre, nous ne serions autorisés de divulguer les résultats qu'avec le consentement de la personne ou du groupe interrogé. Dans le cas plus précis d'une entrevue avec un informateur clé, c'est-à-dire avec une personne autorisée à s'exprimer au nom d'un groupe, d'un service ou d'une organisation, cette demande d'autorisation, écrite de préférence, doit impérativement se faire préalablement à la collecte.

Cela dit, en réponse à votre préoccupation, je constate que la situation dans laquelle vous vous retrouvez est probablement due au fait que vous n'avez pas demandé cette autorisation. Heureusement, il n'est pas trop tard! Votre D.E. est toujours là Je vous suggère donc fortement de quérir cette autorisation puisque, comme vous l'avez mentionné, l'évaluation de l'application de la PIEA nécessite de rendre compte de l'exercice des responsabilités de chacun des intervenants ou groupes identifiés. Par ailleurs, votre comité avait certainement convenu, dans le cadre du devis d'évaluation, d'obtenir le point de vue de cet intervenant.

Courrez donc vite au bureau de votre D.E.!!!

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=97

Vous ne disposez pas des privilèges pour visualiser ce sujet.



Re: Nouveaux sujets à traiter : traitement des commentaires

Publié par Marie Audet le 2008/2/29

Manifestement, le travail d'équipe nécessite de nombreuses discussions et plusieurs compromis. Afin de répondre à votre question portant sur le traitement des commentaires, je vous dirais que, d'un point de vue éthique, nous nous devons de traiter l'ensemble des informations demandées. Ainsi, si vous aviez jugé bon de permettre aux répondants d'émettre des commentaires en incluant, dans votre questionnaire, une section à cet effet, vous devriez, théoriquement, présenter les résultats. Vous pouvez toutefois, et fort heureusement, vous permettre de juger de la pertinence de certains commentaires et de choisir de présenter uniquement ceux qui appuient ou qui nuancent les résultats quantitatifs des dimensions traitées dans le questionnaire. Je m'explique : Comme la section « commentaires » appelle des propos très larges, c'est-à-dire une multitude de sujets possibles, elle peut, en effet, contenir des propos possiblement biaisés et ce, à cause de situations comme celles que vous faites référence dans votre question. Vous devriez donc, dans la présentation de ces commentaires mettre en évidence cette limite et présenter les arguments, que vous aurez au préalable sélectionnés, avec beaucoup de tact. Par ailleurs, puisque les répondants n'ont pas été invités à se prononcer sur une question précise mais plutôt indiquer leur préoccupation du moment, je ne vous conseille pas de quantifier la récurrence de certains propos mais plutôt de les présenter globalement. La section « commentaires » doit être vue comme un complément d'informations. Il faut donc éviter que son traitement prenne le dessus sur les autres données liées à une question spécifique du questionnaire.

Vous sentez-vous mieux maintenant? Comme vous le voyez, il y a un traitement à tout bobo

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=99



Re: État d'avancement des travaux

Publié par Participant le 2008/4/17

Une nouvelle étape est enclenchée, nous avons débuté les présentations à la CE. Au total, nous prévoyons 7 heures de discussion. Une CE a déjà été tenue au début du mois et les discussions ont été enrichissantes. C'est à partir d'une grille d'autoévaluation réalisée à l'aide des exigences de la CEEC que les commentaires ont été recueillis. Intéressant comme façon de faire.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=100



Re: La consultation du rapport d'autoévaluation

Publié par Participant le 2008/4/17

En plus des consultations formelles à la CE et au CA, nous envisageons présenter les résultats du rapport aux enseignants par le biais d'une rencontre départementale. Pour les autres intervenants, nous les regrouperons pour faire la présentation. Nous déposerons le rapport sur le portail de notre cégep et en informerons les utilisateurs.

En faisant l'exercice d'énumérer les actions prévues, je réalise qu'elles sont assez traditionnelles alors, je serais intéressée de lire les stratégies des autres collègues.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=101



Re: Petit sondage pour la suite des choses...

Publié par Participant le 2008/4/17

Mes commentaires quant à ce moyen de support:

J'ai régulièrement utilisé le site. Cet outil a été extrêmement utile et sécurisant pour moi, j'avais la possibilité d'être supportée au besoin. Pour ma part, il n'y pas de ressources humaines suffisamment expérimentées dans mon cégep pour m'aider et m'accompagner sur les différents aspects d'une telle recherche. Le partage avec les différents collègues et les experts du site m'a inspirée et éclairée tout au long de ce fastidieux cheminement. Avec cet aide, je suis confiante dans la qualité du rapport que je dépose. Merci à tous ceux qui y ont cru!

Trois prochains pas souhaités:

APPRENDRE DE NOS CHOIX ET VIVRE AVEC LES CONSÉQUENCES

Tous et chacun avons adopté un angle de recherche différents et conséquemment, la CEEC aura l'avantage de constater la richesse de l'ensemble des façons de voir des différents milieux. Pourquoi ne partagerions-nous pas nos approches? Dans mes croyances, je pense sincèrement qu'un tel exercice permettrait un enrichissement individuel et collectif. Qui est partant? Comment?

GÉRER LE CHAGEMENT

Le rapport d'autoévaluation est le début d'un autre processus qui s'enclenchera dans nos cégeps. Les résultats soulèvent déjà des émotions et des réactions. Quelles sont ces réactions? Comment allons-nous s'y prendre pour opérer les changements proposés en recherchant la mobilisation des troupes? J'apprécierais discuter avec les autres collègues sur ces aspects ...

DOCUMENTER LA DÉMARCHE

Maintenant que la démarche est complétée, j'aimerais qu'un troisième cours soit offert avec Performa de sorte à pouvoir élaborer un guide opérationnel incluant le cadre de référence à utiliser pour réaliser ce genre de mandat, les étapes à franchir, les outils à réinvestir, la structure retenu pour un tel rapport, etc. Certains d'entre vous me proposerez peut-être de faire cet exercice sans l'encadrement de Performa mais je sais que je ne serai pas capable de me donner cette discipline, la mise en oeuvre du plan d'action deviendra la priorité. Est-ce un besoin qui touche d'autres collègues?

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescollèges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=102



Comment mettre en évidence certains résultats?

Publié par Participant le 2008/5/21

Les résultats obtenus par les questionnaires n'affichent pas toujours de grandes variations entre les dimensions mesurées. Cela permet donc difficilement, dans bien des cas de faire ressortir les forces et les faiblesses en ce qui concerne l'exercice des responsabilités ou encore l'atteinte des objectifs. Comment s'en sortir?

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=103



Re: Comment mettre en évidence certains résultats?

Publié par Marie Audet le 2008/5/22

Il existe de nombreuses méthodes qui permettent d'y arriver. Dans cette réponse (un peu longue...), nous vous présentons deux façons de faire, l'une s'inspirant des méthodes quantitatives (ou statistique) et l'autre des méthodes qualitatives.

Tout d'abord, d'un point de vue statistique, la création d'indices peut représenter une avenue possible. Brièvement, un indice est une nouvelle variable créée en regroupant plusieurs variables déjà existantes. Il s'agit, en fait, d'accorder un poids à chacune des catégories de réponses et d'en calculer la moyenne. Voici une illustration: vous avez une série d'énoncés se rapportant à des responsabilités et pour lesquelles les répondants devaient cocher toujours, souvent, rarement ou jamais. Le calcul de l'indice consisterait, dans ce cas, à attribuer une note de « 1 » pour la mention toujours, de « 2 » pour la mention souvent, de « 3 » pour la mention rarement et de « 4 » pour la mention jamais. Dans cet exemple, plus l'indice (la moyenne) se rapproche de « 1 », plus il signifie que la responsabilité est fortement assumée. Notez qu'il est essentiel, dans ce calcul, d'extraire les non réponses et les mentions ne sais pas ou ne s'applique pas et d'ajuster le dénominateur (nombre total de réponses retenues). Le calcul d'un tel indice pour une série de questions présentant la même échelle de réponses, permettra donc, en bout de piste, d'ordonner le niveau d'application des responsabilités. L'identification des forces et des faiblesses pourrait alors se faire en ne retenant, par exemple, que les deux ou trois responsabilités présentant les indices les plus fortes et celles ayant obtenu les indices les plus faibles. Le calcul d'un tel indice peut ainsi constituer des taux de satisfaction, des niveaux d'accord, des taux d'application, etc..

Ensuite, d'un point de vue qualitatif, le jugement que vous porterez quant au niveau de priorité à accorder à un résultat peut être influencé par les valeurs institutionnelles que votre collègue s'est données. Par exemple, si une responsabilité particulière est fortement encouragée et que, selon les résultats obtenus, 80% des enseignants l'assument, ce résultat pourrait être considéré comme étant insuffisant et pourrait faire l'objet d'une recommandation. À l'inverse, une nouvelle mesure appliquée par 50% des enseignants pourrait représenter un résultat encourageant aux yeux de l'organisation. Une décision de nature « qualitative » doit toutefois, impérativement faire l'objet d'un consensus entre les différents intervenants engagés dans le processus d'évaluation.

Cette contribution était de

: http://www.lassistantdescolleges.qc.ca/newbb/viewtopic.php?forum=1&topic_id=1&post_id=104